



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019 À 18 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Michelle Setlakwe
Jonathan Lang

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 18 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 19-12-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 9 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 19-12-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of December 9, 2019.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Adoption du budget de fonctionnement de 2020

RÉSOLUTION N° 19-12-02

Objet : Adoption du budget de fonctionnement de 2020

ATTENDU QUE conformément à l'article 474 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., c.C-19), le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'adopter le budget 2020, qui s'élève à 103 680 250 \$ comme l'indiquent les annexes ci-jointes;

D'affecter 3 069 400 \$ des surplus accumulés pour financer les dépenses de fonctionnement de l'année 2020;

D'affecter 2 021 000 \$ de la réserve financière pour le remboursement de la dette à long terme au remboursement anticipé d'emprunts à long terme;

D'affecter 75 000 \$ des revenus généraux de la municipalité au remboursement annuel de l'emprunt au fonds de roulement;

D'autoriser la directrice générale à fournir les services, à exécuter les travaux et à faire face aux dépenses que prévoit le budget de 2020, le tout en conformité des dispositions du Règlement no 1402 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 19-12-02

Subject : Adoption of the 2020 Operating Budget

WHEREAS in accordance with Section 474 of the Cities and Towns Act (C.Q.L.R., c.C-19), the Council shall prepare and adopt the Budget of the municipality for the next fiscal year and provide therein for revenues at least equal to the expenditures provided therein;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To adopt the 2020 Budget, in the amount of \$103,680,250 as shown in the attached Schedules;

To appropriate \$3,069,400 from the accumulated surplus to finance operating expenditures of the year 2020.

To appropriate \$2,021,000 from the financial reserve for the reimbursement of the long term debt to the reimbursement in advance of the long term loan;

To appropriate \$75,000 from the Town's general revenues to repayment of the loan from the working fund;

To authorize the Town Manager to provide such services, to carry out such works and to meet such expenditures as are provided for in the 2020 Budget, the whole in accordance with the dispositions of By-Law No. 1402 Concerning the Delegation of Certain Municipal Officers of the Power to Authorize Expenditures and Sign Contracts on behalf of Town of Mount Royal.

CARRIED UNANIMOUSLY

4. Adoption du Programme des d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022

RÉSOLUTION N° 19-12-03

Objet : Adoption du Programme des d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022

ATTENDU QUE conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., c. C-19), le conseil doit adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

RESOLUTION N° 19-12-03

Subject : Adoption of the 2020-2021-2022 Capital Expenditures Program (PTI)

WHEREAS in accordance with Section 473 of the Cities and Towns Act (C.Q.R.L., c.C-19), the Council must adopt the program of the capital expenditures of the municipality for the three subsequent fiscal years;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Jonathan Lang, il est résolu :

D'approuver le programme triennal d'immobilisations, qui prévoit des montants de 11 654 500 \$, 13 493 000 \$ et 11 006 700 \$ pour 2020, 2021 and 2022, comme l'indique la liste des projets ci-jointe;

De publier, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, le programme triennal d'immobilisations de 2020, 2021 et 2022 dans un journal diffusé dans la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Jonathan Lang, and resolved:

To approve the Triennial Capital Expenditure Program in the amounts of \$ 11,654,500, \$ 13,493,000 and \$ 11,006,700 for 2020, 2021 and 2022 respectively, as shown in the attached list of projects;

To publish, in accordance with section 474.3 of the cities and Towns Act, the Triennial Capital Expenditure Program for 2020, 2021 and 2022 in a newspaper distributed in the Town.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 18 h 43 et 7 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 14.

6. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 19-12-04

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De lever la séance à 19 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 19-12-04

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To close meeting at 19:14.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy